



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : AZUR VALORISATION
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 109 Rue Jean Aicard
 Commune DRAGUIGNAN
 Code postal 83 300
 Nature des activités : Environnement, collecte, transport, tri, valorisation et traitement des déchets, propreté, eau, assainissement

 Qualification : Certification ISO 14001, ISO 9001, OHSAS 18001

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Murin de Bechstein (Myotis bechsteinii)	Réduction des habitats de chasse et de transit sur 11,2 ha soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD détruites) Perte d'habitat sur une base de 2 000 m ² de suberaie où des cris sociaux ont été entendus sans gîte de mise bas Création de nouveaux habitats de chasse sur les nouvelles OLD (15,4 ha)
B2 Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii)	Réduction des habitats de chasse et de transit sur 11,2 ha soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD détruites) Création de nouveaux habitats de chasse sur les nouvelles OLD (15,4 ha)
B3 Molosse de Cestoni (Tadarida teniotis)	Réduction des habitats de chasse et de transit sur 11,2 ha soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD détruites) Création de nouveaux habitats de chasse sur les nouvelles OLD (15,4 ha)
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	<u>Motif d'intérêt public majeur</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Création d'un Ecopôle de valorisation et traitement de déchets non dangereux répondant aux objectifs du PDGDND du Var (cf. dossier p. 21 à 39), création des OLD associées à l'installation

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Défrichement de la suberaie dans l'emprise direct du projet. Coupe puis désouchage selon le protocole prescrit et contrôlé par le BET écologue en charge de l'opération.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Ingénieur écologue (BET ingénierie écologique)

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Ingénieur environnement (BET spécialisé)

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : A partir de septembre 2019, selon obtention de l'AP. Périodes favorables identifiées de fin août à mi-novembre, puis entre mi-février à mi-mars
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Provence Alpes Cote d'Azur

Départements : VAR (83)

Cantons :

Communes : Pierrefeu-du-Var

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Mesures d'évitement par le choix de l'emprise finale et respect d'un calendrier, 3 mesures de réduction et 4 mesures d'accompagnement dont :

MA01 : Suivi écologique des habitats naturels et des espèces végétales protégées ou patrimoniales

MA02 : Suivi écologique de la faune protégée

MA03 : Accompagnement et contribution financière à la gestion des pistes DFCI sur la commune de Pierrefeu-du-Var. Mesure de gestion raisonnée des pistes par la coupe à 20 cm du sol pour permettre la préservation de la biodiversité floristique et faunistique (floraison, ensemencement, reproduction, sauvegarde de l'entomofaune et nocturnité de l'avifaune pionnière)

MA04 : Amélioration des connaissances scientifiques sur les chiroptères et le Murin de Bechstein : convention avec le GOR dans le cadre du PNA Chiroptères

... (et détails dans dossier de dérogation pages 180 à 218)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION


Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Transmission du bilan de la réalisation du chantier et transmission des bilans de suivis écologiques "habitats-flore" et "faune"

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Draufeuilhan
le 12-03-2019
Votre signature 



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **AZUR VALORISATION**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° **109**, rue Jean Aicard
 Commune : **Draguignan**
 Code postal **83300**
 Nature des activités : **Environnement, collecte, transport, tri, valorisation et traitement des déchets, propreté, eau (assainissement)**
 Qualification : **Certification ISO 14001, ISO 9001, OHSAS 18001**

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	-	<p>Sur 30 nuits d'enregistrement en périmètre immédiat, enregistré 8 fois (territoire de chasse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des habitats de chasse et de transit sur 11,2 ha soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD détruite). - Perte d'habitat sur la base de 2 000 m² de suberaie où des cris sociaux ont été entendus sans gîte de mise bas. - Création d'habitats de chasse sur les nouvelles OLD (15,4 ha) -15,4 ha nouveaux de territoire de chasse OLD et 24 ha sur la parcelle de compensation. Dans les vieilles forêts de cette parcelle, représentant environ 12 ha, présence potentiel de gîtes diurnes, habitats de rut et mise bas et territoire de chasse dans les milieux ouverts (futures études dans le cadre du PNA chiroptères).
B2 - Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	-	<p>Sur 30 nuits d'enregistrement en périmètre immédiat, enregistré 11 fois (échelle ordinale).</p> <p>Perte de territoire de chasse : 11,2 ha de suberaie débroussaillée (OLD détruite)</p> <p>Gain de 15,4 ha de nouvelles OLD (territoire de chasse) et 24 ha de territoire de chasse dans les milieux ouverts de la parcelle de compensation.</p>
B3 - Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>	-	<p>-Sur 30 nuits d'enregistrement en périmètre immédiat, enregistré 3 fois (échelle ordinale).</p> <p>-Perte de territoire de chasse : 11,2 ha de suberaie débroussaillée (OLD détruite).</p> <p>-Gain de 15,4 ha de nouvelles OLD (territoire de chasse) et 24 ha de territoire de chasse dans les milieux ouverts de la parcelle de compensation.</p>

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	<u>Motif d'intérêt public majeur</u>	X
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Création d'un écopole de valorisation et traitement de déchets non dangereux répondant aux objectifs du PDGDND du Var (cf. dossier p 21 à 39).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...
Destruction des œufs Préciser : ...
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : Lors des travaux de défrichage et de terrassement (pour le Grand capricorne)

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : Lors des travaux de défrichage et de terrassement : émissions sonores, mouvements, passage d'engins, modification des milieux naturels (pour le Murin de Bechstein, la Pipistrelle de Kuhl, le Molosse de Cestoni).

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Ingénieur écologue (BET Ingénierie écologique)

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation..... Préciser : Ingénieur environnement (BET spécialisé)

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : A partir de septembre 2019 pour les travaux et à partir de mi 2020 pour la phase d'exploitation.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Sud - PACA

Départements : Var

Cantons :

Commune : Pierrefeu du Var

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires..... X
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace. X

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Mesures d'évitement par le choix de l'emprise finale et respect d'un calendrier, 3 mesures de réduction et 4 mesures d'accompagnement dont :

- MA 01 : Suivi écologique des habitats naturels et des espèces végétales protégées ou patrimoniales ;
MA 02 : Suivi écologique de la faune protégée (hors chiroptère) ;
MA 03 : L'accompagnement et contribution financière à la gestion des pistes DFCI sur la commune de Pierrefeu du Var .Mesures de gestion raisonnée des pistes DFCI par coupe à 20 cm du sol pour permettre la préservation de la biodiversité floristique et faunistique (floraison, ensemencement, reproduction, sauvegarde de l'entomofaune et nourrissage de l'avifaune pionnière) ;
MA 04 : Amélioration des connaissances scientifiques sur les chiroptères et le Murin de Bechstein Sur le Murin de Bechstein (convention GCP) dans le cadre du PNA chiroptères.

(cf. détail dans dossier de demande de dérogation p180 à p218).

Mesure de compensation comportant la gestion écologique d'une parcelle de 24 ha (convention tri-partite ONF/commune/maitre d'ouvrage).

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Transmission du bilan de la réalisation du chantier et transmission des bilans de suivis écologiques « habitats-flore » et « faune ».**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Draguignan

le 12-03-2019

Votre signature



N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA COUPE X LA DESTRUCTION
LA CUEILLETTE L'ENLEVEMENT
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : **AZUR VALORISATION**

ou Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : **109, Rue Jean Aicard**

Commune : **Draguignan**

Code postal : **83300**

Nature des activités : **Environnement, collecte, transport, tri, valorisation et traitement des déchets, propreté, eau, assainissement**

Qualification : **Certification ISO 14001, ISO 9001, OHSAS 18001**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (pieds)	Description (1)
B1 – Canche de Provence <i>Aira provincialis</i>	100 individus sur 800 m²	Surface occupée approximativement 800 m² - ce qui est faible par rapport à la surface défrichée de 11,2 ha.
B2 – Laïche d'Hyères <i>Carex olbiensis</i>	26 individus sur 200 m²	Surface occupée approximativement 200 m²- Plantes entières
B3 – Isoète de Durieu <i>Isoetes duriei</i>	2 individus sur 100 m²	Surface occupée approximativement 100 m²- Plantes entières
B4		
B5		

(1) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Création d'un écopole de valorisation et traitement des déchets non dangereux répondant aux objectifs du PDGDND du Var (cf. dossier de demande de dérogation (p 21 à 39).

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : **A partir de septembre 2019 pour les travaux (exploitation à partir de mi 2020)**

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION *

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place avec réimplantation différé

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques

Travaux de défrichage, puis travaux avec des engins lourds

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *Formation initiale en biologie végétale Préciser : **Ingénieur écologue (botaniste) en BET d'ingénierie écologique**Formation continue en biologie végétale Préciser :Autre formation Préciser :**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**Régions administratives : **SUD - PACA**Départements : **Var**Cantons : - **CUERS**.....Communes : **Pierrefeu du Var****H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ***Relâcher des animaux capturés **Mesures de protection réglementaires** Renforcement des populations de l'espèce **Mesures contractuelles de gestion de l'espace**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Mesures d'évitement par le choix de l'emprise finale et respect d'un calendrier, 3 mesures de réduction et 4 mesures d'accompagnement dont :**MA 01 : Suivi écologique des habitats naturels et des espèces végétales protégées ou patrimoniales ;****MA 02 : Suivi écologique de la faune protégée (hors chiroptère) ;****MA 03 : L'accompagnement et contribution financière à la gestion des pistes DFCI sur la commune de Pierrefeu du Var .Mesures de gestion raisonnée des pistes DFCI par coupe à 20 cm du sol pour permettre la préservation de la biodiversité floristique et faunistique (floraison, ensemencement, reproduction, sauvegarde de l'entomofaune et nourrissage de l'avifaune pionnière) ;****MA 04 : Amélioration des connaissances scientifiques sur les chiroptères et le Murin de Bechstein****Sur le Murin de Bechstein (convention GCP) dans le cadre du PNA chiroptères.****(cf. détail dans dossier de demande de dérogation p180 à p218).****Mesure de compensation comportant la gestion écologique d'une parcelle de 24 ha (convention tri-partite ONF/commune/maitre d'ouvrage).****La Canche de provence se développe dans les pelouses à annuelles. Les micro-clairières sur l'ensemble des 12 ha de compensation (milieux ouverts) compenseront les surfaces affectées par le projet, d'autant qu'un report de colonisation se fera directement aussi sur les nouvelles OLD (installation de Canche de provence dans les cistaies xériques débroussaillées).****Sur la parcelle de compensation, l'humification et les apports de matière organique favorisera la Laïche d'Hyères qui utilise la matière organique du sol (installation de Laïche d'Hyères par maturation forestière des suberaies sur maquis).****La parcelle de compensation de 24 ha abrite des ruisselets temporaires. Par leur fonctionnalité en réseau, les ruisselets abritent des Isoètes de Durieu (installation d'Isoètes dans les vallons humides sous d'actuelles zones de cistaies mésophiles à débroussailler).****I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Transmission du bilan de la réalisation des travaux et transmission des bilans de suivi écologiques « habitats-flore » et « faune ».**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Draguignan

le 12-03-2019

Votre signature

